

Valeo passe à Google.

Découvrez Apps pour entreprise



Projet de ciel unique européen: les contrôleurs aériens français font grève pour ne pas perdre leurs avantages

LE MONDE | 23.02.10 | 11h37 • Mis à jour le 23.02.10 | 12h51

Depuis mardi 23 février, les vols sont perturbés à la suite de l'appel à la grève de quatre syndicats (CGC, CGT, FO, UNSA/Iessa) qui protestent contre le projet de ciel unique européen, auquel doit se joindre la CFDT de jeudi à vendredi matin. Le mouvement est prévu jusqu'à samedi.

Bien que le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA), organisation majoritaire chez les contrôleurs avec 54 % des voix, n'ait pas appelé à cesser le travail, les perturbations étaient significatives dans de nombreux aéroports, certains étant fermés. Mardi, elles touchaient 50 % des vols à Orly et 25 % à Roissy.

L'intersyndicale redoute que l'unification du ciel européen conduise au démantèlement de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) et menace l'emploi et le statut de ses 12 000 agents, dont 4 400 aiguilleurs du ciel. Ces derniers craignent de perdre leurs avantages en termes de salaire et de temps de travail. Des conditions récemment pointées par la Cour des comptes: 99 jours de travail par an et 6552 euros par mois (avec primes) au bout de dix ans d'ancienneté pour un contrôleur aérien.

"La DGAC ne sera pas démantelée", leur a répondu, lundi, son directeur général, Patrick Gandil, en revenant sur les raisons de cette réorganisation européenne.

L'idée d'un ciel unique a été lancée en 1999 pour s'adapter au développement du trafic aérien. Le principe est de passer d'un contrôle effectué par chacun des 27 pays à la surveillance d'une plus grande zone, pour une meilleure efficacité.

En 2008, le ciel a été découpé en neuf blocs, avec comme objectif pour chacun d'entrer en service en 2012. La France est dans le plus important des groupes, le Fabec (bloc d'espace fonctionnel "Europe centrale"). Incluant l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg, il représente la moitié du trafic européen.

Cet ensemble maintiendra *"un haut niveau de sécurité dans cette zone où le trafic aérien progressera de 50 % dans les quinze prochaines années"*, affirme M. Gandil.

L'objectif est aussi de réduire la longueur des routes aériennes, en optimisant les trajets, ce qui aura un impact positif sur l'environnement.

Les six pays préparent le cadre politique, social et opérationnel de cet ensemble, en vue de signer un traité avant la fin de l'année. La France a proposé à ses partenaires de créer une structure de navigation aérienne intégrée. Ce serait un organisme public associant les six Etats.